

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - MONDAIR

Article 1 : Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) définissent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente des **prestations de services d'expertise en qualité de l'air intérieur et de conception d'aménagement écologique** proposées par la société Mondair (ci-après « le Prestataire ») aux professionnels et particuliers (ci-après « le Client »).

Article 2 : Prestations

Les prestations de services proposées sont celles figurant dans le **devis détaillé** remis au Client. Ce devis précisera la nature, la description, l'étendue et les livrables associés à chaque prestation. Toute demande de modification ou prestation complémentaire fera l'objet d'un avenant au devis initial ou d'un nouveau devis.

Article 3 : Prix

Les prix des prestations de services sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TTC) ou hors taxes (HT) selon la typologie de la clientèle et sa zone géographique d'intervention. Ils sont établis sur la base du devis accepté par le Client. Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, mais les prestations seront facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'acceptation du devis.

Article 4 : Commande (Acceptation du devis)

L'acceptation du devis par le Client, matérialisée par sa signature et la mention "bon pour accord" ou équivalent, implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV. Le Client recevra une confirmation de la commande de prestation récapitulant les services commandés, le prix et les modalités de paiement.

Article 5 : Paiement

Le paiement s'effectue par virement bancaire selon les modalités définies sur le devis (par exemple, acompte à la commande, solde à la livraison de la prestation). La prestation ne sera initiée qu'après réception de l'acompte convenu, et les livrables finaux ne seront transmis qu'après réception du paiement intégral.

Article 6 : Réalisation des Prestations

Le Prestataire s'engage à réaliser les prestations avec diligence et selon les règles de l'art en vigueur dans le domaine de l'expertise de la qualité de l'air intérieur et de la conception d'aménagement écologique. Les délais de réalisation sont indiqués sur le devis et sont donnés à titre indicatif. Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des retards

imputables au Client (par exemple, manque de transmission d'informations nécessaires) ou à des circonstances imprévues et indépendantes de sa volonté.

Article 7 : Droit de rétractation (spécifique aux services)

Conformément à la législation en vigueur, pour les services à distance, le Client dispose d'un délai de 14 jours à compter de l'acceptation du devis pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités. **Cependant, si le Client demande que l'exécution de la prestation commence avant la fin du délai de rétractation, il renonce à son droit de rétractation dès lors que la prestation a démarrée. Le client sera informé qu'il perd son droit de rétractation également une fois la prestation pleinement exécutée.** En cas de rétractation pendant l'exécution partielle, le Client devra s'acquitter du montant correspondant aux services déjà fournis au prorata du prix total de la prestation.

Article 8 : Garanties

Le Prestataire s'engage à fournir des prestations de qualité, conformes aux exigences du devis et aux normes en vigueur. Étant des prestations de services, elles ne sont pas soumises aux garanties légales de conformité et des vices cachés applicables aux biens. La responsabilité du Prestataire est limitée à la bonne exécution des prestations définies au devis.

Article 9 : Responsabilité

MONDAIR ne saurait être tenu responsable des dommages indirects, tels que perte de profit, perte de chance, dommages résultant d'une mauvaise utilisation des préconisations ou livrables fournis, ou de toute décision prise par le Client sur la base des prestations sans consultation préalable et validation du Prestataire. Le Client s'engage à fournir toutes les informations nécessaires et exactes pour la bonne réalisation des prestations. MONDAIR décline toute responsabilité en cas de conséquences découlant d'informations erronées ou incomplètes fournies par le Client.

Article 10 : Propriété intellectuelle

Tous les livrables, rapports, études, plans, esquisses, concepts, fiches techniques, textes, images, et tout autre élément créé ou transmis dans le cadre des prestations sont protégés par le droit d'auteur et sont la propriété exclusive de MONDAIR. Toute reproduction, diffusion ou utilisation non autorisée, partielle ou totale, est strictement interdite. MONDAIR concède au Client un droit d'utilisation non exclusif des livrables pour ses propres besoins internes, sauf accord spécifique contraire.

Article 11 : Données personnelles

Le Prestataire collecte et traite les données personnelles du Client conformément à sa politique de confidentialité, disponible sur simple demande ou sur son site internet.

Article 12 : Litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, les tribunaux compétents seront ceux du lieu de domicile du Client pour les consommateurs, ou du siège social de Mondair pour les professionnels.

Article 13 : Service client

Pour toute question ou réclamation relative aux prestations, le Client peut contacter le service client du Prestataire par email à l'adresse suivante : directionmondair@gmail.com ou par téléphone au numéro suivant : **0769472636**

Article 14 : Mentions légales

- **Nom de la société** : Mondair
- **Forme juridique** : SASU
- **Adresse du siège social** : 66 Avenue des Champs Elysées 75008 Paris
- **Numéro de SIRET** : 922 458 195 000 18
- **Numéro de TVA intracommunautaire** : FR 922 458 195
- **Adresse email** : directionmondair@gmail.com
- **Numéro de téléphone** : 0769472636